

LA FORMATION Permis BE – ENJEUX et PROGRAMME

La voiture représentant mobilité et autonomie est devenue indispensable à l'insertion professionnelle, l'accès aux études ou aux loisirs. L'obtention du permis de conduire est une étape importante dans la vie.

Le permis de conduire est bien plus qu'une autorisation de conduire. Au-delà d'une compétence individuelle, il représente un impact collectif.

Le permis BE autorise la conduite des véhicules attelés d'une remorque. Vous devez être titulaire du permis B et être âgé d'au moins 18 ans.

L'objectif général de cette formation est d'être capable de conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur à 3,5 tonnes.

La somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 4,25 tonnes mais n'excède pas 7 tonnes.

L'ensemble des véhicules (voiture et remorque) ne doit pas excéder 18 mètres et la remorque 12 mètres (le dispositif d'attelage exclu).

Vous êtes passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750€ si vous ne respectez pas ces règles. Avant de passer la conduite, si votre permis B date de plus de 5 ans, vous devez passer avec succès l'examen du code.

LES EPREUVES D'EXAMEN

L'épreuve théorique générale se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, la redevance pour cet examen s'élève à 30 €. Pour s'inscrire il suffit d'avoir son numéro NEPH valide. Votre inscription peut s'effectuer dans nos bureaux. Le jour de l'examen n'oubliez pas votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code a une validité de 5 ans.

L'auto-école se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen. L'épreuve se passe sur une tablette, c'est une épreuve de type QCM. Le candidat est reçu à l'examen s'il obtient 35 bonnes réponses et plus sur les 40 questions.

L'examen BE est constitué de 2 épreuves pratiques :

Une première épreuve dite 'hors circulation' et une seconde épreuve dite 'en circulation'. Il est obligatoire d'obtenir la première pour pouvoir se présenter à la seconde.

L'épreuve complète a une durée de 60 minutes et est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière et vous êtes accompagné par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Les examens se déroulent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

Munissez-vous d'une pièce d'identité qui sera vérifiée en début d'épreuve.

1. L'épreuve Hors Circulation

Individuelle, cette épreuve est constituée d'un questionnaire tiré au sort parmi 12 fiches et est découpée en plusieurs séries de tests,

- Un contrôle concernant les vérifications de sécurité basiques, l'attelage et le dételage de l'ensemble
- Un thème tiré au sort parmi les 6 existants
- Une interrogation orale ayant pour objectif de s'assurer que vous possédez les connaissances théoriques liées à la sécurité et que vous êtes capable d'adapter votre conduite à des situations complexes
- Un test de maniabilité. Vous tirez au sort un exercice de maniabilité durant lequel l'inspecteur s'assurera que vous disposez de l'aptitude à réussir une manœuvre en marche arrière entre piquets en effectuant une courbure.

Durant cette épreuve, l'inspecteur observe vos gestes et postures. Pour réussir cette épreuve, vous devez obtenir un minimum de 19 points sur 23, ne pas commettre d'erreur éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

2. L'épreuve en circulation

D'une durée de 30 minutes, cette épreuve se déroule sur des itinéraires variés empruntant des parcours urbains (1/3), routiers et si possibles autoroutiers ou assimilés (2/3).

Durant cette épreuve l'examineur évaluera les compétences suivantes.

- Vous respectez le code de la route
- Vous circulez sans créer de danger ou de gêne pour vous comme pour les autres usagers
- Vous avez conscience des particularités liées à la conduite d'un ensemble de véhicules
- Vous maîtrisez les commandes de votre véhicule et savez manipuler celui-ci.
- Vous êtes autonome pour suivre et respecter un trajet.

Il vous faudra obtenir 17 points et ne commettre aucune faute éliminatoire pour obtenir cette épreuve. L'examineur vous communique le résultat et commente les points qui nécessitent un complément de formation. Le résultat favorable à cette épreuve en circulation entraîne la réussite à l'examen.

Objectif de la formation :

Être capable de conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur à 3,5 tonnes

Public et prérequis :

Tout public
Avoir 18 ans
Être titulaire du permis B en cours de validité (et détenir le code depuis moins de 5 ans)

Moyens pédagogiques et techniques :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Pour la formation théorique, salle de cours équipée d'un écran tactile et Webcode. Pour la formation pratique, véhicules adaptés à l'enseignement de la conduite. Fiche de suivi et livret d'apprentissage.

Sanction de la formation :

ETG (théorie)
Examen et validation par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité Routière (pratique)

Durée de la formation :

12 heures conseillées

Lieu :

Auto-école ALBAIN Le Portel

Intervenant :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Modalités d'évaluation des acquis :

ETG pour la partie théorique
Épreuve pratique de l'examen du Permis de conduire de la catégorie B : à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

Contenu de la formation :

Formation à l'examen théorique général

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par le biais de cours de code sur les thèmes

- Dispositions légales en matière de circulation
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Règlementation générale
- Précautions nécessaires à prendre en quittant un véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Formation pratique

Formation pratique hors circulation

- Vérification, courantes de sécurité, procéder au contrôles et vérifications du véhicule et l'ensemble du véhicule avant le départ en circulation
- Attelage et dételage
- Posséder les connaissances théoriques liées à la sécurité et être capable d'adapter sa conduite à des situations complexes
- Exercice de maniabilité
- Marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles ou en les contournant. Arrêt de précision ou stationnement dans une zone matérialisée
- Thème (parmi 6) tiré au sort : le candidat doit effectuer différents contrôles (intérieur et/ou extérieur) suivant le tirage
- L'interrogation orale : le candidat doit exposer dans un dialogue avec l'expert ses connaissances sur un sujet tiré au sort parmi 12 fiches

Formation pratique en circulation

- La formation se déroule sur des itinéraires variés
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
 - Emprunter des routes droites, négocier des virages
 - Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
 - Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
 - Dépasser/croiser un véhicule
 - Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du